

A retenir

Cicadelle de la flavescence dorée	Date du 2^{ème} traitement obligatoire dans les zones à 3 traitements obligatoires dans la période du 11 au 26 juin.
Mildiou	Maladie toujours en forte progression. Risque en très forte augmentation. Période de forte sensibilité des grappes.
Oïdium	Période de forte sensibilité des grappes.
Black rot	De nouveaux symptômes dans le Gard et l'Hérault.
Eudémis	Vol de 2^{ème} génération démarre dans les secteurs précoces du Gard et des Pyrénées-Orientales.

PLUVIOMETRIE

Vignoble régional

Tableau des hauteurs de pluies du 04 juin au 10 juin

		4-juin	5-juin	6-juin	7-juin	8-juin	9-juin	10-juin	CUMUL HEBDO
Pyrénées-Orientales	ESTAGEL	1,3	0,8	10,5	1,8	0	0	0,2	15,2
	LAROCUE DES ALBERES	4	4,7	11,4	3	0	0	0,9	24
	PIA	0,7	1,2	5,4	4,6	0	0	0,6	12,5
Aude	ALAIGNE	11,3	23,7	0,7	0,2	0	0	3,6	44,5
	LEZIGNAN	0	11	0,5	6,3	0	0	2	19,8
	MARBONNE	0	6	1,3	1	0	0	1,8	10,1
Hérault	FOUZILLES	0	3,6	0	5	0	0	1,6	10,2
	FUISSERGUIER	0	5,1	0,4	2,3	0	0	0,6	8,4
	VALFLAUNES	0	3,3	17,8	3,9	1,5	0	0	28,4
Gard	CHUSCLAN	0	0,2	0,1	0,5	0,2	0	3,4	7,4
	SAINT GILLES	0	0,7	0,3	0,9	0	0	7	8,8
	VILLEVIEILLE	0,3	2,1	35,2	0,8	0	0	2,3	41,2

Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie
BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation :

Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Emilie Teyssoit, Laure Lagarrigue, Christel Chevrier

Crédit photos :

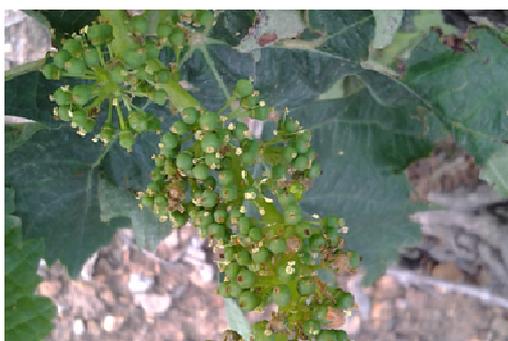
Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « tout début de la floraison, chute des premiers capuchons floraux » (stade 19 ou BBCH 61) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à début « fermeture de la grappe » (stade L ou 33 ou BBCH 77) sur cépage précoce en zone précoce.

Les stades phénologiques les plus rencontrés sont « baies à taille de grains de plomb » (stade 29 ou BBCH 73) et « baies à taille de pois » (stade K ou 31 ou BBCH 75).



Nouaison (stade J ou 27 ou BBCH 71)



Baies à taille de pois
(stade K ou 31 ou BBCH 75)

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE



Cicadelle *Scaphoideus titanus* de stade L1

Hérault et Pyrénées-Orientales

Des larves (L2 et L3) de cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, sont localement observées en nombre important.

Vignoble régional

Mesures prophylactiques

- Eliminer les repousses de porte-greffe, les vignes non cultivées.
- épamprer pour diminuer les populations de larves.

Dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, la date du **2^{ème} traitement obligatoire est fixée dans la période du 11 au 26 juin**. Il doit être appliqué 15 jours après la 1^{ère} application dans les communes à trois traitements obligatoires.

Cas particuliers :

- certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide,
- **en viticulture biologique**, compte tenu des spécificités de la spécialité commerciale autorisée, les 3 traitements sont à réaliser entre le 28 mai et le 27 juin.

Pour plus d'informations, consulter le lien suivant sur le site de la DRAAF Occitanie :

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Nouvel-article,412>

Les voies de contamination (Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2018, p.47)

Deux voies de contamination sont possibles :

- par l'insecte vecteur de parcelle en parcelle. Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois ; la salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort ; Pour la flavescence dorée, la transmission s'effectue uniquement de vigne à vigne. Pour le bois noir, elle est inoculée d'une adventice (en particulier liseron ou ortie) ou plante cultivée à une autre, ou à la vigne.
- par le matériel de multiplication ; la transmission de la flavescence dorée ou du bois noir aux jeunes plants est possible par les greffons et les porte-greffes. Elle peut être évitée par le traitement à l'eau chaude.

Gard

ERRATUM : les symptômes observés, la semaine dernière, sur Alicante correspondent à une parcelle située sur la commune d'Aigues-Mortes et non du Grau du Roi.



Symptômes de flavescence dorée : photos prises le 04 juin 2018



Hérault

L'aménagement du 2^{ème} traitement est annulé, au vu des populations importantes observées, sur la commune de Saint Aunès.

Evaluation du risque

« Le phytoplasme de la flavescence dorée est un organisme réglementé inscrit sur la liste des dangers sanitaires de niveau 1.

1° Les dangers sanitaires de première catégorie sont ceux qui étant de nature, par leur nouveauté, leur apparition ou persistance, à porter une atteinte grave à la santé publique ou à la santé des végétaux et des animaux à l'état sauvage ou domestique ou à mettre gravement en cause, par voie directe ou par les perturbations des échanges commerciaux qu'ils provoquent, les capacités de production d'une filière animale ou végétale, requièrent, dans un but d'intérêt général, des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte rendues obligatoires par l'autorité administrative. »

MILDIOU

Vignoble régional

Symptômes toujours en forte progression, et risque en augmentation, très fort.

Aude

Le nombre de parcelles affectées continue d'augmenter de façon très significative. Toutes les zones du département sont concernées par cette hausse du risque. Les niveaux de dégâts sont très hétérogènes mais peuvent ponctuellement atteindre 30 % des feuilles affectées et 20 % des grappes (localement sur le Minervois et le Narbonnais). Des symptômes de mildiou mosaïque sont également visibles.



D'après la modélisation Potentiel Système arrêtée au 10 juin, le niveau de risque demeure « très fort » sur l'ensemble du département et se maintiendra ainsi pour les jours à venir. La pression mildiou reste en hausse. Les précipitations enregistrées cette semaine ont provoqué de nouvelles contaminations. Toutes nouvelles précipitations, même de faible intensité (2 mm), sont susceptibles de générer de nouvelles contaminations et ce, sur tous les secteurs.

Gard

Une nouvelle aggravation de la situation est constatée depuis la semaine dernière. Elle est liée à la série de pluies et d'orages qui ont récemment touché notre département. Seule une infime minorité de parcelles sont encore indemnes (Bassin Alésien) et le nombre de parcelles très touchées avec perte partielle de récolte s'est encore accru. La partie sud du département (Costières, Sables et Plaine Littorale) reste encore la plus significativement touchée. Parmi les parcelles les plus touchées, le Grenache est largement prédominant.

D'après la modélisation Potentiel Système arrêtée au 10 juin, le niveau de risque reste maximal sur tout le département. La pression mildiou est toujours en hausse. Toutes pluies de plus de 2 mm ont été contaminatrices et chaque nouvelle pluie entraîne de nouvelles contaminations sur l'ensemble des secteurs.

Hérault

De nouveaux symptômes (taches fraîches mais aussi vieilles taches reproductives) sont observés. De nouveaux symptômes sont observés sur feuilles dans toutes les unités agroclimatiques. Le nombre de parcelles concernées est très important et est toujours en augmentation.

Des repiquages sur grappes (faciès rot gris) sont observés dans l'ensemble des unités agroclimatiques.

Le faciès rot brun (brunissement des baies à partir du pédoncule avec présence de dépression en « coup de pouce ») est également visible. Le nombre de parcelles concernées est toujours en augmentation. La fréquence des symptômes peut atteindre, dans certaines parcelles observées, la totalité des grappes. Des pertes de récolte sont régulièrement notées. Des symptômes de mildiou mosaïque sont également visibles.

La quasi-totalité des parcelles est touchée à des niveaux très variables. Les fréquences et intensités des symptômes par cep évoluent toujours quotidiennement.

La maladie est toujours en phase épidémique.

D'après la modélisation arrêtée au 10 juin :

- MILSTOP : les conditions météorologiques enregistrées entre le 4 et le 10 juin engendrent de nouvelles contaminations sur la totalité des stations. Les sorties de symptômes sont attendues à partir du 9 juin. L'indice de risque mildiou est encore en forte augmentation sur toutes les stations.
- Potentiel Système : Le niveau de risque reste maximal sur tout le département. La pression mildiou est toujours en hausse. Toutes les pluies de plus de 2 mm ont été contaminatrices et chaque nouvelle pluie entraîne de nouvelles contaminations sur l'ensemble des secteurs.

Pyrénées – Orientales

Les orages de la semaine dernière (du 3 au 7 juin) ont maintenu et accentué la pression mildiou dans le vignoble. Les nouvelles contaminations ont été nombreuses et sont visibles même en situations protégées sur ces différents épisodes.

C'est la forme rot brun qui s'exprime, provoquant le brunissement des baies à partir du pédicelle en « coup de pouce ». Des faces entières des grappes peuvent être atteintes et détruites.

Sans amélioration des conditions climatiques (absence d'orages et d'humidités et d'assèchement de l'atmosphère) le mildiou va poursuivre son évolution sur feuilles (mildiou mosaïque) et sur grappes. Sur les zones et cépages plus tardifs, la sensibilité de la vigne reste à son maximum au stade floraison/nouaison.

Mesures prophylactiques

- Palisser pour améliorer la couverture du végétal,
- favoriser les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, effeuillage...), elles diminuent la durée d'humectation des grappes. Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entrecoeurs sensibles au mildiou,
- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

Evaluation du risque

Le risque est très fort sur toute la région Languedoc Roussillon.

Observer activement tout symptôme, consulter la météo et rester très vigilant à l'annonce d'une nouvelle pluie.

La période de forte sensibilité des grappes est en cours. Elles restent très sensibles et peuvent connaître des dégâts jusqu'à grappes fermées/début véraison.

OIDIUM

Aude

Le stade de forte sensibilité (floraison) est atteint sur les cépages tardifs (Cabernet, Carignan, Grenache).

De nouveaux symptômes issus de contamination primaire sont observés notamment sur cépages sensibles (Chardonnay, Pinot...). Les repiquages (contaminations secondaires) sont de plus en plus fréquents. La fréquence d'organes touchés augmente nettement (feuilles et grappes) en tous secteurs.

Gard

La maladie est en légère progression. Quelques parcelles manifestent des symptômes sur baies (essentiellement des parcelles de Carignan).

Hérault

De nouveaux repiquages sur feuilles sont notés :

- dans les parcelles à drapeaux (Carignan) dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais,
- sur cépages/parcelles sensibles dans les Hauts Coteaux, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais, dans des situations non sensibles dans les Hauts Coteaux.

De nouveaux repiquages sur grappes sont observés dans le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais sur cépages sensibles. Leur fréquence peut atteindre ponctuellement 52 % d'organes touchés.

Même si de nombreuses parcelles sont toujours saines, la maladie est en progression cette semaine. Le nombre de parcelles atteintes et la fréquence des symptômes sur grappes sont en augmentation.

Pyrénées-Orientales

L'oïdium est visible en toute zone et sur tout cépage. Le potentiel de la maladie est élevé dans le vignoble pour cette campagne, la vigne est, en plus, dans sa phase particulièrement sensible (préfloraison - nouaison) en secteur tardif. En secteur précoce, la maladie mal contenue sur certaines parcelles, va continuer sa progression malgré le stade début fermeture de la grappe. Les phases de sporulations intenses sont visibles et vont faire apparaître la maladie sur baies.

Mesures prophylactiques

Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage. L'oïdium est sensible aux rayons ultra-violet.

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité des grappes est toujours en cours.

La fréquence et l'intensité de la maladie sont en augmentation. Poursuivre les observations et rester vigilant.

BLACK ROT



Taches de black rot

Gard

A ce jour, la progression des symptômes reste modérée. Seules quelques très rares parcelles présentent de nombreux symptômes.

Suite aux nombreux épisodes pluvieux de ces dernières semaines, plusieurs cycles sont possiblement en incubation.

Hérault

Quelques nouveaux symptômes fructifiés sont observés sur feuilles :

- dans des parcelles où la maladie était présente en 2017 et/ou 2016 avec perte de récolte dans la Vallée de l'Orb-Lodévois et le Nord Montpelliérais,
- dans des parcelles où la maladie était présente en 2017 et/ou 2016, mais bien contrôlée dans les Hauts Coteaux et la Vallée de l'Orb-Lodévois,
- dans des parcelles sans historique dans les Hauts Coteaux et le Biterrois.

A ce jour, ces symptômes sont généralement limités, leur fréquence reste faible, excepté, dans certaines parcelles de la Vallée de l'Orb-Lodévois, où ils peuvent être nombreux sur feuilles (jusqu'à 1 tache/cep).

Pyrénées-Orientales

Pas de nouvelle tache observée. Les plus anciennes n'évoluent pas.

Evaluation du risque

Les conditions climatiques sont toujours favorables au développement de la maladie.

Il convient de surveiller particulièrement les parcelles à risque fort, avec perte de récolte en 2017 et/ou 2016, ainsi que celles où la maladie était présente en 2017 et /ou 2016, mais bien contrôlée.

TORDEUSE DE LA GRAPPE

Eudémis

Vignoble régional

Le vol d'eudémis de la 2^{ème} génération démarre dans les secteurs précoces du Gard et des Pyrénées-Orientales.

Aude

Le vol de 2^{ème} génération n'a pas débuté.

En zone tardive (Malepère-Razès, Carcassonnais, Limouxin, Cabardès, Hautes Corbières et Minervois tardif) des glomérules sont observables. Sur ces secteurs, les seuils d'intervention ne sont pas dépassés.

Gard

Les toutes premières captures de papillons de la 2^{ème} génération sont relevées dans les pièges ce début de semaine. L'intensité du vol devrait s'accroître ces prochains jours.

Hérault

Le vol d'eudémis de la 2^{ème} génération n'a pas démarré.

Pyrénées-Orientales

Des larves de stade L4 – L5 sont visibles dans les glomérules dans les secteurs tardifs.

Les tous premiers papillons du vol de 2^{ème} génération sont dénombrés sur le secteur de la Plaine Nord.

Cryptoblabès gnidiella

Aude, Hérault et Pyrénées-Orientales

Aucune prise n'est enregistrée cette semaine.

Evaluation du risque

Le risque est très faible.

Eulia

Hérault

Quelques captures sont notées dans les pièges.

Evaluation du risque

Le risque est très faible.



POURRITURE GRISE

Aude

De nouveaux symptômes sur feuilles sont observés sur l'ouest du département (Limouxin, Malepère, Carcassonnais). Ces symptômes peuvent ponctuellement être observés sur plus de 1 cep sur 5. Des symptômes de pourriture pédonculaire sont également observés en tous secteurs avec des fréquences d'infestation faibles.



Hérault

Quelques nouveaux symptômes sur feuilles et pédoncules sont observés localement cette semaine.

Pyrénées - Orientales

Des symptômes sur feuilles sont visibles dans quelques parcelles du vignoble.

Mesures prophylactiques

- Favoriser les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, effeuillage, palissage...), elles diminuent la durée d'humectation et aèrent les grappes. Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entrecoeurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Evaluation du risque

Surveillez l'apparition de symptômes notamment sur grappes et l'évolution des stades phénologiques.

CICADELLE VERTE

Gard

Des effectifs importants de cicadelles vertes (cicadelles des grillures) sont observés sur la commune de Sabran (70 % des feuilles occupées), accompagnés de symptômes de grillure.

Hérault et Pyrénées-Orientales

Des larves sont observées. Leur nombre augmente sensiblement mais reste faible. Le seuil de nuisibilité de 200 larves pour 100 est loin d'être atteint. Des symptômes sont localement observés.

Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité est de 200 larves pour 100 feuilles observées.

EUTYPIOSE

Vignoble régional

La présence de symptômes est visible sur certaines parcelles.

Mesures alternatives

Repérer et marquer les souches malades pour un recépage en hiver. Il est envisageable de réaliser un recépage en vert.

MALADIES DU BOIS

Hérault et Pyrénées - Orientales

Des symptômes de Black-Dead-Arm sont très localement visibles. Les 2 formes (lente et apoplectique) sont observées.

ACARIENS

Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée même si des acariens nuisibles sont ponctuellement visibles sans jamais atteindre le seuil, à ce jour.

Quelques symptômes sur feuilles sont notés dans certaines parcelles.

Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité à cette période est de 30 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible en l'absence d'acarien utile.

RAVAGEURS SECONDAIRES

Malacosomes du Portugal

Pyrénées - Orientales

Des adultes sont observés sur quelques parcelles du Littoral. Les niveaux de population peuvent être importants. Aucun dégât significatif observable pour le moment.

Evaluation du risque

L'estimation du risque reste faible.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Pour plus d'informations sur les abeilles et l'apiculture, contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site Internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille www.itsap.asso.fr

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, ADVAH, Cave d'Ouveillan, Dubreucq, Civam bio, CAPL, Ets Perret, Ets Péris, JEEM, Ets Touchat, Fredon LR, IFV.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.